

Le B.P J.E.P.S (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et Sportive) **Spécialité « Animateur », Mention : « Animation Sociale »**, délivré par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, homologué de niveau IV. Le diplôme confère au professionnel des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation dans une démarche partenariale pour développer le lien social. Les évolutions sociétales viennent alimenter une demande individuelle d'actions favorisant l'insertion, l'inclusion, la médiation, l'interculturalité, le maintien de l'autonomie de la personne et plus généralement la relation sociale. Les actions développées dans ce contexte s'attachent à :

- faciliter la mise en relation des personnes et des groupes pour travailler le lien social
- favoriser la co construction de projets à caractère collectif dans une démarche d'éducation populaire.

Public :

Ce cycle de formation forme les professionnels qui favorisent la cohésion sociale, la prévention des risques d'exclusion Elle s'adresse aux animateurs des institutions éducatives, travaillant en équipe inter ou pluridisciplinaire, afin de faciliter les relations sociales et l'amélioration des conditions de vie des publics fragilisés.

Perspectives d'emploi:

Les animateurs diplômés BP JEPS Animation Sociale exercent dans : Les centres sociaux, les maisons de quartier, les EHPAD, les hôpitaux, les foyers de jeunes travailleurs, les centres de détention, les clubs de prévention et de médiation, les structures d'accueil des personnes présentant un handicap, les structures d'insertion...

Statut du stagiaire à l'entrée en formation :

→ Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :

- le contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus
- le contrat de professionnalisation
- le Parcours Emploi Compétences (PEC)
- le Compte Personnel de Formation (code CPF : 241669)
- Le Compte Personnel de Formation - transition professionnelle remplace le Congé individuel de formation (CIF)
- le financement « Pôle Emploi » ou Région IDF
- et autres financements...

Le coût de la formation peut être pris en charge partiellement ou totalement selon le financement :

Contenu : Formation professionnelle en alternance dans la structure.

ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX ET TOUTES LES STRUCTURES

- L'animateur (trice) encadre des publics en prenant en compte leurs caractéristiques et le projet de la structure

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.

- L'animateur (trice) met en œuvre un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire

CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIALE

- L'animateur (trice) conduit des actions d'animation sociale pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne

MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION SOCIALE

- L'animateur (trice) mobilise des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale. L'approche des activités est centrée sur la socialisation, la participation des publics, l'émergence de projets et l'estime de soi sans recherche de perfectionnement technique et de développement de la performance personnelle

Les épreuves de validation : Tout au long de la formation → Rattrapage

Intervenants :

→ Un référent principal sur l'ensemble de la formation

→ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter

→ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

Dates de la formation BPJEPS Animateur Social

Formation conventionnée Région :

Du 17/02/2020 au 18/12/2020

Formation Salariés/Contrat d'apprentissage

Du 17/02/2020 au 17/02/2021

Durée de la formation

600 heures en centre de formation/Région

ou

644 heures en centre de formation/autres statuts

600 heures minimum en entreprise

Envoi du dossier de candidature

Dossier de candidature à envoyer

Par courrier à :

Campus Léo Lagrange

150 Rue des Poissonniers

75883 PARIS Cedex 18

Tel : 01 53 09 00 45

Mail : contact@campus-leolagrange.org

www.campus-leolagrange.org

Horaires en centre

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu de formation (Merci de ne pas y envoyer de dossier de candidature)

Campus Léo Lagrange

144 Rue des poissonniers

75018 Paris

Tél : 01.53.09.00.45

Coût de la formation BPJEPS AS :

Pour tout accompagnement au financement de votre formation/Conventionnement Région ou contrat d'apprentissage,

Contacteur : Alix MONSCOURT

☎ : 01 53 09 00 45

6440.00€ taux horaire : 10.00€

Clôture des inscriptions :

Vendredi 7 février 2020

Information collective sur inscription Tests de sélection des candidats sur convocation :

Mercredi 8 janvier à 10h

ou mercredi 15 janvier à 10h